

Une situation inacceptable !

Avril 2017

■ Certains salariés sous-traitants de l'entreprise GLOBE EXPRESS travaillent dans des conditions déplorables : horaires à la carte, rémunération à la tête du client, mise au placard, conditions d'hygiène déplorables ■ Et lorsque les salariés veulent se faire entendre, les pressions sont nombreuses ■ Cette situation ne peut plus durer !

Des conditions de travail d'un autre temps

Le personnel sous-traitant de GLOBE EXPRESS travaille dans des conditions inacceptables. Cette entreprise s'apparente plus à une entreprise négrière du 21ème siècle qu'à autre chose. Depuis l'attribution de nouveaux marchés, suite à l'appel d'offre de la DOT Colis, cette entreprise est désormais présente sur l'ACP Clamart, l'ACP Nanterre, l'ACP Bois d'Arcy et la PFMA Pantin. C'est sur la PFMA Pantin que nous avons relevé le plus d'irrégularités et notamment des changements d'horaires sans concertation, des personnes en attente de régularisation mais dont l'employeur ne délivre pas les papiers nécessaires, des licenciements sans cause réelle et sérieuse, le non-respect de la convention collective (13ème mois, ticket restaurant, primes). Des alertes ont été inscrites sur le cahier du CHSCT, sans réponse jusqu'à présent !

Une volonté d'étouffer la contestation

Les différences de traitement se sont accentuées encore plus lors de la désignation de notre Délégué Syndical SUD. La société GLOBE EXPRESS a tenté la contestation au tribunal. Elle a été débouté. Depuis notre délégué subit une discrimination au regard de la fonction exercée : mise au placard et provocations quasi-quotidiennes. Tous ces faits sont connus par le donneur d'ordre, la DOT Colis Ile-de-France, mais pour La Poste, les intérêts économiques passent avant le bien-être des salarié-es. Malgré plusieurs relances écrites de SUD et plusieurs demandes de rencontre avec les dirigeants de l'entreprise pour trouver des solutions, il n'y a pas de réponse à ce jour !

Relever la tête !

Cela n'empêchera pas SUD de continuer à être proche et à l'écoute de tout le personnel sous-traitant de GLOBE EXPRESS afin que celui-ci travaille dans de meilleures conditions et en respectant la législation du travail. Et cela, même si l'arrivée d'organisations syndicales combattives n'est pas souhaitée par GLOBE EXPRESS. Nous n'accepterons pas de travailler dans des locaux sans entretien, ni hygiène ! Nous avons d'ailleurs interpellé M. DEMAILLY, directeur de la DOT Colis Ile-de-France au sujet des sanitaires en mauvais état, des tags sur les murs, de la présence de souris. Celui-ci répond que le nécessaire a été fait. On aimerait qu'il mette autant d'entrain à faire améliorer les conditions de travail des salarié-es en faisant pression sur les entreprises sous-traitantes, et notamment l'entreprise GLOBE EXPRESS !

**Stop à l'exploitation dans cette entreprise !
Un rapport de force et la justice nous y aideront !**